ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil et Receveur des Propriétes de la

Crescent Ice Company

I. Les lots de terre et machines, etc., constituant l'usine connue comme la fabrique de la rue Victoire, dans l'îlet borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Marigny, Decatur (autrefois Victoire) et Chartres (autrefois Moreau).

II. L'Usine Principale et les écuries, etc., de ladite Compagnie, dans l'îlet borné par les rues Delord, Constance, Poeyfarré et Annonciation, avec toutes les machines, animaux, wagons, meubles de bureau, comptes ouverts, etc.

III. L'Usine etc., de ladite compagnie, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Antonine, Foucher et Annonciation.

DANS L'AFFAIRE DE LA

American Trust Company et Al.

VS

The Crescent Ice Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, division B—No 99,353 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et aussi en vertu d'un ordre de vente daté du 2 mars 1912 à moi adressé comme receveur de ladite Crescent Ice Company, par ladite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, je procéderai à la vente à enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I

Sept lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Antonine, Foucher et Annonciation désigné comme lots Quatorze, Quinze, Seize, Dix-sept, Dix-huit, Dix-neuf et Vingt de l'îlet No 106 sur un devis dressé par S. G. Del Isle, voyer, sous la date du 3 novembre 1891 annexé à un acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire le 14me jour d'avril 1892 d'après lequel dit plan les dits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir: Les dits lots Nos 14 à 19 inclusivement mesurant chacun trente deux pieds et cinq lignes [32' 0" 5"], de face à la rue Tchoupitoulas, trente et un pieds, trois pouces [31' 3"] dans le fond sur les profondeurs suivantes à savoir: Le lot No 14 ayant cent trente sept pieds cinq pouces et six lignes [137' 5" 6"] de profondeur sur le côté le plus près de la rue Foucher le divisant du lot No 13, et cent trente pieds quatre pouces et une ligne [130' 4" 1"] de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 15; ledit lot No 15 ayant cent trente pieds quatre pouces et une ligne (130' 4" 1") de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 14, et cent vingt-trois pieds deux pouces et trois lignes (123' 2" 3") de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 16, ledit lot No 16 ayant cent vingt-trois pieds deux pouces trois lignes (123' 2" 3") de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 15, et cent seize pieds six lignes (116' 0" 6") de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 17; ledit lot No 17 ayant cent trente huit pieds huit pouces deux lignes (138' 8" 2") en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 16, et cent trente-et-un pieds six pouces quatre lignes [131' 6" 4"] en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 18, ledit lot No 18 ayant cent trente et un pieds six pouces et quatre lignes [131' 6" 4"] de profondeur sur le lot le divisant du lot No 17, et cent vingt quatre pieds, quatre pouces et sept lignes [124' 4" 7"] de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 19, ledit lot No 19 ayant cent vingt quatre pieds quatre pouces et sept lignes [124' 4" 7"] de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 18, et cent dix sept pieds trois pouces et une ligne (117' 3" 1") de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 20 et ledit lot No 20 formant le coin des rues Tchoupitoulas et Antonine et mesurant trente deux pieds six lignes (32' 6") de face à la rue Tchoupitoulas, trente-et-un pieds trois pouces [31' 3" en largeur dans le fond sur cent dix-sept pieds trois pouces une ligne 117' 3" 1" en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 19 et cent dix pieds un pouce quatre lignes 110' 1" 4" en profondeur et façade à la rue Antonine.

Ensemble avec toutes et singulièrement les bâtisses, machines, chaudières, machineries, appareils, outils et propriété réelle et personnelle et divers, située dessus ou de quelque façon en rapport avec n'importe laquelle des propriétés ci-dessus décrites ou unie en rapport avec le commerce sur n'importe desquels dites propriétés ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus sous le writ de saisie et vente et aussi en mes mains comme Receveur de la Compagnie défenderesse.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et Receveur de la Compagnie défenderesse dans l'affaire ci-dessus

McCloskey & Benedict, avocats.

3 mars—3 5 8 15 22 29—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Saheed Nami vs Rajah Samaha.

VINGT-SEPTIEME COUR JUDICIAIRE de District Paroisse Ascension. — No 1,626—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Vingt-septième Cour Judiciaire de District, paroisse Ascension dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droit, titre et intérêt de Rajah Samah, défendeur dans la susdite affaire, dans et à l'affaire de Rajah Samaha versus Noheom Saik, No 94,819 au dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans et au jugement ci-dessus rendu.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Harry P. Sneed, avocat pour le demandeur.

7 mars—7 12 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District.

Portant le No Municipal 512 rue Hôpital (maintenant rue Gouverneur Nicholls), entre les rues Decatur et Chartres.

Succession de Philippine Miller, veuve de Frederick Gebhauer et veuve en second mariage de Walter B. Abel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Div. A—No 98,867—En vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 8 février 1912 et signé le 8 février 1912, ordonnant la vente de la propriété ci-dessous décrite pour effectuer un partage entre les co-propriétaires, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 14 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Chartres, Decatur et Ursulines, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue Hôpital sur quatre-vingt-dix pieds huit pouces, ou plus, de profondeur, entre lignes parallèles

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Philip J. Patorno, avocat

10 fév—10 16 23—mars 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Le tout constituant l'usine de la Southern Extracting Company, sur la rue Perdido, entre les rues Galvez et Miro (îlet rue Gravier).

Charles D. McGrath vs The Southern Extracting Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,703—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'île borné par les rues Perdido, Galvez, Miro et Gravier.

Les Nos 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun vingt-neuf pieds dix pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 3 étant le troisième lot du coin de la rue Galvez.

Etant la même propriété acquise par la Southern Extracting Company de Thomas J. Coon par acte passé pardevant Milner, notaire, le 23 août 1905, enregistré le 23 août 1905, livre des transfers 207, folio 31.

Ensemble avec toutes les machines sur ladite propriété et immeuble par destination.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Josiah Gross, avocat pour le demandeur.

16 fév—16 23—mars 1 8 15 20 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred J. Grace, Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat, daté du 1er jour de février 1912, et conformément à la loi No 228 des actes de l'Assemblée Générale de 1910, j'offrirai en vente et vendrai à l'enchère publique, à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, SAMEDI, le neuf mars 1912, à 11 heures a. m., au dernier et plus haut enchérisseur la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion et bail de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le bord du Lac au West End, désigné comme lot No 8, ledit lot No 8 mesure 100 pieds de face à l'avenue Lake sur une profondeur s'étendant jusqu'au Lac et formant le coin de l'avenue Lake et la rue Mercier.

Conditions de la vente—Comptant pour pas moins de cent ($100.00) dollars.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Baton Rouge, Lne., 1er février 1912.

Approuvé:

FRED G. GRACE,

Enrégistreur du Bureau des Terres de l'Etat.

6 fév—6 15 23—mars 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 4932 rue Laurel entre les rues Robert et Upperline.

Dryades Building and Loan Association vs Jules W. Markel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,699—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 14 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet, No 139, borné par les rues Robert, Upperline, Jersey maintenant Annonciation et Laurel, désigné sur un plan dressé par O. U. Lewis, député voyer de ville, le 10 février 1899, annexé à un acte de vente à la Mutual Building and Homestead Association, d'après un acte pardevant Jos. D. Taylor, notaire, daté du 29 mars 1899, par la lettre M lequel lot commence à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Robert et Laurel, et mesure trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-trois pieds trois pouces et est composé du tout du lot original No 19 et d'une portion du lot original No 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph F. Walton, avocat pour la demanderesse.

10 fév—10 16 23—mars 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Cinquième District.

Portant les Nos municipaux 526 et 528 rue Belleville.

Acme Homestead Association vs Mme Margaret Lucy Reynolds, veuve de Leonard Fridolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 99,376—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Cinquième District de cette ville, borné par les rues Belleville, Elmira, Evelina et Eliza, désigné par le No 7 de l'îlet 90 sur un plan de Belleville par L. H. Pilié, voyer, daté du 18 septembre 1846, déposé en l'étude de A. C. Ainsworth, ancien notaire, ledit lot mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Belleville sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dapôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour la demanderesse.

16 fév—16 23—mars 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District.

Formant le coin des rues Deuxième (maintenant Maple) et Hillary.

Portant le No municipal 7537 rue Maple et Nos 801, 803 et 813-815 rue Hillary.

American Homestead Company vs Salvatore Tricalli.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 99,491 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 495, borné par les rues Champs-Elysées, Marais, autrefois Moreles, Français et Urquhart, désigné par le No 10 sur le devis annexé à un acte de vente par Rousseau à Mad. Legarde, passé pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, le 25 mars 1871, et mesurant d'après ledit devis vingt-huit pieds de face à la rue Champs-Elysées sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot étant formant partie des lots Nos deux et trois, sur un plan de Tourné et de l'Isle, daté du 7 juin 1858, annexé à un acte de vente par la succession de Antoine F. Lemos audit Rousseau, passé pardevant A. Abat, ancien notaire en cette ville le 22 juin 1858.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat pour la demanderesse

24 fév—24 25 – mars 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 4920 rue Laurel, Entre les rues Robert et Upperline.

City Bank and Trust Co. vs Jules W. Markel

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 99,502 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 mars 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits voies, privilèges, servitudes et améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 139, borné par les rues Laurel, Annonciation (autrefois Jersey), Robert et Upperline, désignés par les lettres N et O sur un plan de subdivision dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 10 février 1899 et annexé à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, daté du 29 mars 1899, et d'après ledit plan lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt trois pieds et trois pouces et sont contigus l'un à l'autre.

Le lot N, étant le plus près de la rue Robert et commençant à une distance de quatre vingt dix pieds et formant le coin des rues Laurel et Robert et les dits deux lots sont composés du tout des lots originaux 17 et 18 et de treize pieds trois pouces du lot original 21 auxquels les sont contigus lesdits lots 17 et 18 dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dart, Kernan & Dart, avocat pour la demanderesse.

25 fév—25—mars 1 8 15 22 28

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Francis J. Roder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,996—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elle en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte présenté par la German American Savings Bank & Trust Company, tutrice dative administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart, Kernan & Dart, avocats.

2mars—2 6 11

Succession de Veuve Thos Digby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 99 014—Division S — Attendu que Mme Mary L. Digby, veuve de Patrick H. Golden, a présenté une pétition à la Cour à effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve Thos. Digby décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Legier & Gleason, avocat.

2 mars—3 7 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de valeur du Troisième District.

James P. Butler Jr, Agent, vs New Orleans Tank Storage and Transportation Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 97,435 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Clara et Willow, désigné comme lot No dix-neuf d'après plan dressé par Hedlin et Schlarbaum, voyers, en date du 27 mai 1854, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, d'après plan No 183, ledit lot mesure vingt huit pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Joseph F. Walton, avocat pour la demanderesse.

1er mars—1 8 15 22 29—avril 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Troisième District.

Francis D. Charbonnet, Jr., vs Progressive Realty Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 99,578 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, comprenant la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette, Levée maintenant N. Peters, Victory, maintenant Decatur et Port, désigné par le No 6 sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, daté du 27 janvier 1860 déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, en cette ville; comme plan No 35, de son livre de plans No 6, et d'un terre mesurant seize pieds de face à la rue Enghein, maintenant Lafayette, sur une profondeur de vingt neuf pieds deux pouces et sept lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, vingt six pieds cinq pouces et sept lignes sur une ligne courant diagonalement vers la rue Victoire, maintenant Decatur, et seize pieds deux pouces sur une troisième ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette, et une profondeur de la dix-sept pieds quatre pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de seize pieds sur une première ligne de vingt six pieds quatre pouces et cinq lignes, sur une deuxième profondeur s'étendant diagonalement à la rue Decatur, une troisième profondeur de vingt neuf pieds deux pouces trois lignes au point de départ; ensemble avec l'usage en commun avec le lot No 6 d'une allée de trois pieds sept pouces de face à l'avenue Lafayette, le tout d'après un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 96 de son livre de plan No 2.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, comprenant la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette, Levée maintenant N. Peters, Victory, maintenant Decatur et Port, désigné par le No 6 sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, daté du 27 janvier 1860 déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, en cette ville; comme plan No 35, de son livre de plans No 6, et d'un terre mesurant seize pieds de face à la rue Enghein, maintenant Lafayette, sur une profondeur de vingt neuf pieds deux pouces et sept lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, vingt six pieds cinq pouces et sept lignes sur une ligne courant diagonalement vers la rue Victoire, maintenant Decatur, et seize pieds deux pouces sur une troisième ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette, et une profondeur de la dix-sept pieds quatre pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de seize pieds sur une première ligne de vingt six pieds quatre pouces et cinq lignes, sur une deuxième profondeur s'étendant diagonalement à la rue Decatur, une troisième profondeur de vingt neuf pieds deux pouces trois lignes au point de départ; ensemble avec l'usage en commun avec le lot No 6 d'une allée de trois pieds sept pouces de face à l'avenue Lafayette, le tout d'après un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 96 de son livre de plan No 2.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 1 sur un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 22 février 1871, mesurant d'après ledit devis vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Levée, maintenant N. Peters sur une profondeur de quatre-vingt-un pieds six pouces entre lignes parallèles et façade à la rue Enghein maintenant avenue Lafayette, formant l'encoignure desdites deux rues.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 4 sur un devis dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, daté du 27 janvier 1860 déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, en cette ville; comme plan No 35, de son livre de plans No 6, et d'un terre mesurant seize pieds de face à la rue Enghein, maintenant Lafayette, sur une profondeur de vingt neuf pieds deux pouces et sept lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, vingt six pieds cinq pouces et sept lignes sur une ligne courant diagonalement vers la rue Victoire, maintenant Decatur, et seize pieds deux pouces sur une troisième ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette, et une profondeur de la dix-sept pieds quatre pouces en largeur sur la ligne du fond, ledit lot est la portion du lot désigné par la lettre B sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, notaire, le 29 mars 1866 (étant la même propriété acquise pas achat de la Crescent City Building and Homestead Association 11 mars un acte passé le 25me jour de juin 1905, pardevant E. M. Stafford, notaire, et enregistré en le Bureau des transferts, livre 199, fol. 644.)

6° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situés dans la Troisième District de cette ville, dans l'île No 16, borné par les rues Levée, maintenant N. Peters, Victoire maintenant Decatur, Port et Enghein, maintenant avenue Lafayette, sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, daté du 7 nov. 1856, et d'après ledit croquis ledit lot mesurant cinquante-et-un pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Enghein maintenant avenue Lafayette soixante douze pieds cinq pouces de profondeur et façade sur la rue Victory maintenant Decatur, vingt-neuf pieds trois pouces de profondeur de l'autre côté, delà sur une ligne oblique vers la rue Victory maintenant Decatur, sur une seconde profondeur de vingt cinq pieds sept pouces et de là une troisième profondeur de quinze pieds huit pouces et soixante douze pieds quatre pouces et six lignes sur la ligne du fond.

7° Et toute la machinerie, réservoirs, appareils, machines, pompes contenus sur les lieux ci-dessus décrits et achetés par ladite compagnie de John A. Wogan, et ais par acte pardevant Robert Légier, notaire, daté du 5 novembre 1906.

Toutes les susdites propriétés foncières ayant été achetées par la New Orleans Tank, Storage et Transportation Co., par cinq plusieurs actes passés pardevant Robert Légier, notaire, le 16 octobre 1906 18 octobre 1906, 20 octobre 1906 2 novembre 1903 et 3 novembre 1906.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan et Dart, avocats pour le demandeur.

2 mars—2 3 8 15 22 29—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Troisième District.

James P. Butler Jr, agent vs Wogan Brothers Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 97 678—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 4 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1—Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., droits, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No Seize, borné par les rues Peters, Decatur, Port et l'avenue Lafayette, commençant à une distance d'environ cent treize pieds et six pouces de l'encoignure des rues Peters et Port et mesurant environ vingt deux pieds et huit pouces de face à la rue Peters sur cent six pieds et sept pouces en profondeur.

2—Un certain lot de terre, avec les bâtisses, droits, etc., situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, ledit lot commençant à une distance d'environ 90 pieds 10 pouces de l'encoignure des rues Peters et Port mesurant environ vingt-deux pieds 8 pouces de face à la rue Peters surune profondeur de cent dix-sept pieds quatre pouces sur la ligne du côté vers la rue Port, quarante six pieds et six pouces sur la ligne du fond, parallèle à la rue Peters et s'étendant vers la rue Port, et cent six pieds et sept pouces sur la ligne du côté parallèle à l'avenue Lafayette, et s'étendant à la rue Peters.

3—Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., droits, etc., situé dans le même District et îlet que la propriété premièrement décrite, commençant à une distance d'environ soixante-huit pieds et deux pouces de l'encoignure des rues Nord Peters et Port, et mesurant vingt-deux pieds et huit pouces de face à la rue Peters sur cent six pieds et sept pouces de profondeur.

4— Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses etc., voies, etc., situé dans le même District et îlet que la propriété précédemment décrite, lequel lot formant l'encoignure des rues Peters et Port et mesurant d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, daté du 30 août 1280, annexé à un acte, passé pardevant Charles T. Soniat, notaire, le 3 septembre 1880, soixante neuf pieds deux pouces de face à la rue Peters, soixante huit pieds deux pouces et une ligne sur la ligne du fond, cent pieds cinq pouces et six lignes en profondeur sur la ligne du côté vers l'avenue Lafayette, et cent pieds onze pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue Port.

5—Une autre portion de terre située dans le fond du lot ci-dessus décrit comme No 4 mesurant sur le même plan soixante quatre pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Port, soixante dix neuf pieds, cinq pouces et deux lignes de largeur sur la ligne du fond, soixante quatre pieds sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Decatur et soixante-huit pieds deux pouces et une ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Peters.

6. Une autre portion de terre située dans les mêmes district et îlet que celle ci-dessus décrite, commençant à une distance d'environ soixante sept pieds sept pouces et six lignes du coin des rues Decatur et Port, et mesurant soixante-sept pieds sept pouces trois lignes de face à la rue Decatur, cent soixante cinq pieds neuf pouces trois lignes sur la ligne de côté contigu à l'avenue Lafayette, quarante six pieds six pouces sur une ligne du fond parallèle à la rue Decatur, s'étendant vers la rue Port, de là six pieds et neuf pouces sur une autre profondeur, de la vingt-deux pieds et huit pouces sur une deuxième ligne du fond parallèle à la rue Peters et s'étendant vers la rue Port, et cent six pieds et sept pouces sur la ligne du côté parallèle à l'avenue Lafayette, et s'étendant à la rue Peters.

7—Un certain lot de terre, avec les bâtisses, droits, etc., situé dans le même District et îlet que les lots ci-dessus décrits, ledit lot commençant à une distance d'environ cent trente-six pieds trois pouces de l'encoignure des rues Port et Decatur et est désigné par le numéro quatre sur un plan de E. Castaing, daté du 5 avril 1854, déposé en l'étude de A. Bondousquié, ancien notaire en cette ville, et mesurant d'après ledit plan trente trois pieds et neuf pouces de face à la rue Decatur, trente trois pieds onze pouces en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent quarante quatre pieds entre lignes égales et parallèles, et sont la même propriété, laquelle a été acquise par lesdits Wogan Brothers Incorporated, par achat de John A. Wogan et als, par actes pardevant Robert Legier, notaire, le 25 novembre 1905, enregistré en le Bureau des transferts, livre 205 folio 211.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions Comptant; acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Dart Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

2 mars—2 8 15 22 29 avril 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Peter L. Ebeling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,689—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary Hooben veuve de Peter L. Ebeling ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Ansley, Graham & Ansley, avocats.

2 mars—2 6 11

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C. No 98,795.

Succession de Henry L. Nick

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, dans l'affaire de succession de Henry L. Nick, dossier No 98795, ledit ordre daté et signé le 1er mars 1912, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, le JEUDI, 4 avril 1912, les propriétés foncières suivantes:

1. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans l'îlet borné par les rues Bienville, Chartres, Conti et Vieille Levée actuellement Decatur, dans le Deuxième District de cette ville, et mesurant soixante-trois pieds quatre pouces (63' 4") de face à la rue Bienville, borné sur le côté inférieur par la propriété appartenant autrefois à Jean Gleises, sur lequel côté il y a une profondeur de cent dix neuf pieds cinq pouces (119' 5"); sur le côté supérieur par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à François Gardère sur une profondeur de soixante pieds (60'), de là avec une largeur augmentée de neuf pieds onze pouces (9' 11") puis ou moins, une profondeur